



SYNTHESE

SCOLARISATION, INSERTION PROFESSIONNELLE : QUELLES VOIES POUR LES JEUNES VIVANT EN HABITAT PRECAIRE ?

14 octobre 2017

1. LE CASNAV ET SON ROLE

- Se renseigner en amont sur ses missions sur votre territoire car tous les CASNAV ne font pas la même chose : certains ont des actions de formations, d'autres font passer les tests, sur d'autres territoires c'est au CIO.
- Le CASNAV a une entrée pour deux publics : les élèves allophones (qui ne parlent pas français) primo-arrivants et les enfants du voyage.

Des blocages différents pour le 1^{er} et 2^{ème} degré :

- 1^{er} degré : barrières par les mairies compétentes pour l'inscription administrative
- 2^{ème} degré : le temps entre le test et l'affectation beaucoup trop long (exemple du 91)

Problématique : les enfants et jeunes qui sont en France depuis des années et descolarisés ne sont pas reconnus comme tels. Finalement ils ne rentrent pas exactement dans une des deux cases puisqu'ils ne sont ni nouveaux arrivants ni « du voyage ». Leur mobilité, quand elle existe, est forcée à cause des expulsions ou de changements d'hôtels. Cela peut entraîner des difficultés dans l'accès aux dispositifs UPE2A (exemple de Toulouse).

2. LA MEDIATION EDUCATIVE

Une diversité dans le **type d'institution** qui porte la médiation, le **financement** et le **principe d'action**.

Médiation dans un établissement – Exemple du projet PERSEVAL à Lille dans 4 collèges

- Porté par le CASNAV de Lille
- 1 médiatrice pour une quinzaine de collégien-ne-s –
- Médiatrice salariée par un GIP – financement européen (FSE)
- Les médiatrices sont *dans* le collège et sont en soutien aux élèves, aux enseignant-e-s et aux familles. Des visites sur le lieu de vie des familles.
- Marche une fois que l'élève est scolarisé et permet un vrai suivi jusqu'en 3^{ème}
- Reconnaissance institutionnelle auprès de l'éducation nationale

Médiation au CASNAV – Exemple du projet Connexions à Montpellier

- Porté par le CASNAV de Montpellier
- Médiateur salarié par un GIP – financement européen (FSE)
- Lien avec tous les établissements et action sur tous les terrains
- Vision globale sur un territoire. Des visites sur le lieu de vie des familles.
- Reconnaissance institutionnelle auprès de l'éducation nationale et des collectivités territoriales

Médiation associative – hors institution – exemple de l'École au Présent à Marseille

- Médiation globale à l'échelle de la famille (accompagnement des parents)
- 1 salariée – financements privés
- Travail en amont de la scolarité (accompagnement dans les démarches)
- Travail sur tous les aspects hors de l'établissement scolaire (présence sur le lieu de vie)

La Prévention spécialisée – Exemple de l'association Rues et Cités à Montreuil

- Travail avec les jeunes qui sont hors du système scolaire (10-25 ans)
- Professionnels du travail social et éducatif
- Immersion dans l'environnement du ou de la jeune et sa famille
- Principe de libre adhésion

Ce qui est transversal dans tous ces dispositifs :

- L'approche de l' « aller vers »
- Partenariat avec de nombreux acteurs et reconnaissance très importante



Dans tous ces dispositifs, la protection de l'enfance est absente !

3. LA MISSION DE LUTTE CONTRE LE DECROCHAGE SCOLAIRE (MLDS)

- Existe au niveau national sur chaque territoire (des noms qui diffèrent un peu)
- Cible les jeunes au collège et au lycée : distinction entre les moins de 16 ans et les plus de 16 ans.
- Principe : personnalisation du parcours du ou de la jeune via plusieurs dispositifs (ateliers, classes, année en internat).
- Se renseigner sur les dispositifs existants dans son académie

ENJEU : comment faire connaître les jeunes, comment repérer les jeunes qui ne sont pas/plus scolarisés ?

- En théorie :
 - à la rentrée, les établissements qui ne voient pas élèves qui étaient là l'année passée sont censés les contacter.
 - fichier informatisé des enfants non diplômés, non scolarisés, non inscrits dans les missions locales. Recoupement des fichiers 2 fois par an avec plein de bases de données.
- En pratique :
 - ces enfants et jeunes sont a priori nulle part, le plus simple est alors de les orienter directement vers le CIO qui doit pouvoir les orienter vers les MLDS
 - identifier la personne en charge au niveau de l'inspection académique

ENJEU : aujourd'hui, l'orientation qui va être donnée aux jeunes sera le dispositif UPE2A mais on sait que ce n'est pas suffisant, besoin d'acquisition de savoirs de bases pour certains etc...

MAIS des académies innovent : à Lille un dispositif MLDS avec parcours « Français langue seconde » vient d'ouvrir (plutôt à destination des jeunes isolés).



4. INSERTION PROFESSIONNELLE – QUELS DISPOSITIFS ?

Voir le tableau de panorama des dispositifs pour les 16-26 ans : http://romeurope.org/wp-content/uploads/2016/03/tableau_scolarisation_decrocheurs.pdf

Après 16 ans, hors circuit scolaire :

- Possibilité de faire appel à la Mission de lutte contre le décrochage scolaire via le CIO
- Missions locales (voir notamment aussi [le dispositif « Garantie Jeunes »](#))
- La prévention spécialisée – les éducateurs/trices de rue
- Les intermédiaires – associations qui peuvent utiliser différents dispositifs comme les services civiques, les contrats aidés, alternances, etc...

Exemple de deux associations qui ont un rôle de tremplin :

Intermèdes Robinson :

- Approche de la pédagogie sociale : on part des savoirs-être, savoirs-faire des personnes.
- Expérience avec les habitant-e-s de bidonvilles : sur l'animation avec les enfants, ou des ateliers de cuisine, du jardinage, bricolage, danses et chants
- Immersion des personnes dans l'association via des services civiques, contrats d'insertion puis possibilité de VAE dans les métiers de l'animation, et l'éducation

Pistes :

- Favoriser cette approche qui part des personnes, hors des dispositifs
- Aller vers les structures d'éducation populaire où ces expériences sont valorisées.

ACINA : projet pour les jeunes entre 17 et 25 ans

- Public : jeunes vivant en bidonvilles, squats et hôtels sociaux
- 6 ateliers de 2h30 pendant 3 semaines sur l'orientation professionnelle (découverte de métiers, de formations, rédaction CV...)
- Temps collectifs et suivi individuel socio-professionnel

Projet conçu comme un pont vers l'emploi car l'association travaille avec des jeunes qui en sont très éloigné-e-s. Travail d'aller-vers pour provoquer un déclic.